

PROCES-VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE



Référence de la session

Numéro de la session	Date	Type de la session
05	29/05/2023	Extraordinaire

Textes de référence

N°	Désignation
1	Décret exécutif n° 16-176 du 14 juin 2016 fixant le statut-type de l'école supérieure
2	Arrêté n° 182 du 24 février 2022 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de l'École ESTIN
3	Note de M. le Secrétaire Général n° 1500/SG/MESRS du 25 décembre 2019

Domaine de délibération du Conseil Scientifique de l'école

Conformément à l'Art. 43 du décret exécutif n° 16-176 du 14 juin 2016 fixant le statut-type de l'école supérieure, le Conseil Scientifique émet des avis et recommandations, notamment sur :

- le projet d'établissement ;
- les plans annuels et pluriannuels de formation et de recherche ;
- les projets de création de modification ou de dissolution de départements et, le cas échéant, d'unités et de laboratoires de recherche ;
- les programmes d'échange et de coopération scientifique nationaux et internationaux ;
- les bilans de formation et de recherche ;
- les programmes de partenariat avec les divers secteurs socio-économiques ;
- les programmes des manifestations scientifiques ;
- les actions de valorisation des résultats de la recherche ;
- les bilans d'acquisition de la documentation scientifique et technique ;
- les actions relatives à l'innovation, la veille, au transfert de technologie et l'entrepreneuriat ;
- les activités de formation continue, de perfectionnement et de recyclage ;
- les actions relatives à la mise en place d'une démarche assurance qualité dans l'enseignement ;
- les actions relatives à la mise en place d'un système d'information.

Il propose les orientations des politiques de recherche et de documentation scientifique et technique.
Il donne son avis sur toute autre question d'ordre pédagogique et scientifique qui lui est soumise par son président.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique
École supérieure en Sciences et Technologies de
l'Informatique et du Numérique

ESTIN



Liste des membres présents ¹:

N°	Nom et prénom	Qualité	Emargement
1	TARI Abdelkamel	Directeur, Président du conseil scientifique	
2	ELMIR Youssef	Directeur adjoint chargé de la formation doctorale, de la recherche scientifique, du développement technologique, de l'innovation et de la promotion de l'entrepreneuriat.	
3	AZOUAOU Faical	Directeur adjoint chargé des systèmes d'information et de communication et des relations extérieures	
4	SEBAA Abderrazak	Directeur adjoint chargé des enseignements, des diplômes et de la formation continue	
5	MEDJOUJ Rafik	Représentant des Maitres de Conférences	
6	ISSAADI Badredine	Représentant des Maitres de Conférences	
7	FARAH Zoubeyr	Représentant des Maitres de Conférences	
8	CHELOUAH Leila	Représentante des Maitres Assistants	

Liste des membres absents (excusés) :

N°	Nom et prénom	Qualité
1	BELAID Ahror	Représentant des Maitres de Conférences
2	DAOUDI Meroua	Représentante des Maitres Assistants

1. Ordre du jour de la session.

Point n° 1. Validation du canevas de demande de budget quadriennal de recherche pour le laboratoire de recherche LITAN.

Point n° 2. Étude et validation des dossiers de confirmation des enseignants stagiaires.

Point n° 3. Validation de support de cours.

Point n° 4. Mobilité de courte durée à l'étranger au titre de l'année 2023.

Point n° 5. Divers.

¹ Conformément à l'arrêté n° 182 du 24 Février 2022 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de l'école ESTIN

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique
École supérieure en Sciences et Technologies de
l'Informatique et du Numérique

ESTIN



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
المدرسة العليا في علوم وتكنولوجيا الإعلام
الآلي والرقمنة
المجلس العلمي

Point n° 3. Validation de supports de cours

a. Présentation.

Le Conseil Scientifique a reçu les rapports d'experts désignés Pr. AHMED NACER Mohamed et Dr. ISSAADI Badredine pour expertiser le support de cours pédagogique de Dr. SEBAA Abderrazak intitulé « Conduite de Projet ».

b. Résolutions.

Après avoir examiné les rapports d'experts qui ont été reçus et qui acceptent sans réserve la publication du support de cours pédagogique du Dr. SEBAA Abderrazak intitulé "Conduite de Projet", le Conseil Scientifique a approuvé la publication dudit support de cours.

Point n° 4. Mobilité de courte durée à l'étranger au titre de l'année 2023.

a. Présentation.

Les membres du Conseil Scientifique ont étudié les dossiers de candidature déposés par les enseignants-chercheurs concernant la mobilité de courte durée à l'étranger. Les candidatures incluent deux (02) demandes de participation à une manifestation scientifique. Et conformément à la note n° 527/SG/2023 du 21 mai 2023 émise par le Secrétariat Général de la tutelle, les membres ont discuté des différentes options de modification de la répartition des quotas pour les catégories de mobilité de courte durée à l'étranger, en tenant compte des demandes reçues jusqu'à présent.

b. Résolutions.

Les résultats du traitement des demandes de participation aux manifestations scientifiques sont recapitalisés dans le tableau suivant :

– Participation à une manifestation scientifique

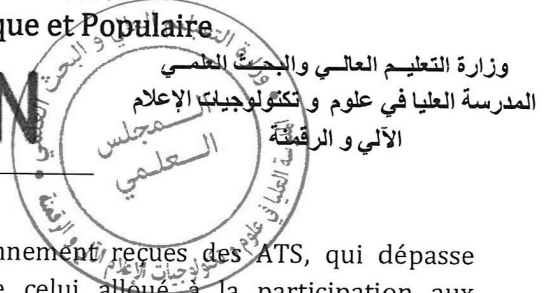
Nom et Prénom	Grade	Date départ	Date retour	Manifestation Scientifique	Pays	Observation
ISSAADI Badredine	MCA	17/07/2023	21/07/2023	6th European Conference on Industrial Engineering and Operations Management	Portugal	Avis Favorable + les frais d'inscription
ELMIR Youssef	MCA	16/07/2023	21/07/2023	BDS2023: IEEE International Conference on Big Data Computing Service and Machine Learning Applications	La Grèce	Avis Favorable + les frais d'inscription

École supérieure en Sciences et Technologies de l'Informatique et du Numérique (ESTIN)
Amizour – Bejaia, Algérie. Tel / Fax: +213(0) 34 82 49 16 contact@estin.dz

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique
École supérieure en Sciences et Technologies de
l'Informatique et du Numérique

ESTIN



Vu que le nombre de demandes de mobilité de perfectionnement reçues des ATS, qui dépasse largement le budget alloué à cette catégorie, tandis que celui alloué à la participation aux manifestations scientifiques n'a pas été suffisamment utilisé, et conformément à la note n° 527/SG/2023 du 21 mai 2023 émise par le Secrétariat Général de la tutelle, les membres du Conseil Scientifique ont approuvé la modification des quotas comme suit :

- 60% consacrés aux mobilités de perfectionnement soit :
 - 40% pour les maîtres de conférences classe « B », les Maîtres de conférences hospitalo-universitaires Classe « B » et les Maîtres de recherche classe «B», en vue de préparer leur habilitation universitaire, les enseignants chercheurs, les enseignants chercheurs hospitalo-universitaires, les chercheurs permanents inscrits en thèse de doctorat, les étudiants non-salariés inscrits en doctorat, ainsi que les résidents en sciences médicales, en cours de formation.
 - 20% pour le personnel administratif et technique de l'administration centrale du ministère et des établissements sous tutelle.
- 30% seront réservés pour les séjours scientifiques, de haut niveau, y compris les séjours dans le cadre de la coopération internationale.
- 10% seront réservés aux Manifestations Scientifiques Internationales, d'intérêt avéré et indexées dans les bases de données internationales.

En conséquence,, Les résultats du traitement des demandes en attente de mobilité de perfectionnement pour ATS sont recapitalisés dans le tableau suivant :

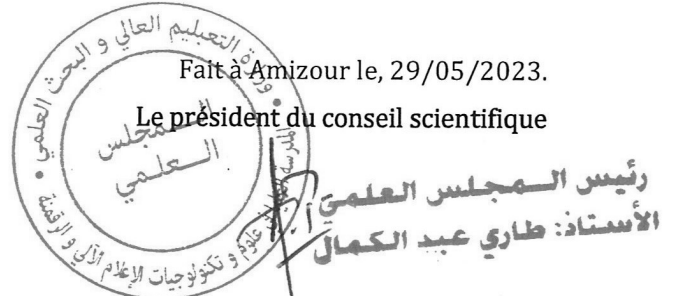
– Mobilité de perfectionnement pour ATS

Nom et Prénom	Grade	Date départ	Date retour	Établissement d'accueil	Observation
TAHI Zahir	Administrateur Principal	10/06/2023	25/06/2023	ICAM ouest - site de Nantes, France	Avis favorable (15 jours)
IBAZIZEN Jugurta	Intendant	15/06/2023	30/06/2023	Université Paris-Saclayt, France	Avis favorable (15 jours)
CHEKROUNE Ridha	Ingénieur d'état	01/06/2023	30/06/2023	UMMISCO / CITI Laboratory, France	Avis favorable (15 jours)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 11h30.

Fait à Amizour le, 29/05/2023.

Le président du conseil scientifique



École supérieure en Sciences et Technologies de l'Informatique et du Numérique (ESTIN)

Amizour – Bejaia, Algérie.

Tel / Fax: +213(0) 34 82 49 16

contact@estin.dz